

L’AFFAIRE DREYFUS ET LE MÉMORANDUM: OPINION ET CULTURE POLITIQUE EN FRANCE ET EN ROUMANIE VERS 1900

ALEXANDRU MAMINA

Pour l’histoire sociale et politique d’un pays, les grandes affaires judiciaires, qui touchent profondément le sentiment public, portent une importance particulière. À cause de leur penchant symbolique et par le biais de l’opinion, les affaires judiciaires reflètent les valeurs, les représentations et les attitudes, donc les cultures politiques, efficaces dans la société. En observant puis l’évolution sur la moyenne où la longue durée, on peut voir aussi quelques tendances caractéristiques pour les régimes, à travers la relation entre les institutions et la conscience publique. C’est la manière d’enchaîner structurellement l’histoire culturelle et l’histoire institutionnelle, dans un démarche dont l’enjeu est ainsi informateur et méthodique à la fois.

Dans un tel démarche, un bon approche c’est l’approche comparatiste, qui offre une vision plus concluante sur les phénomènes et qui permet de vérifier les propos. Nous allons observer alors deux situations analogues à la fin du XIX^e siècle, c’est-à-dire les réactions publiques en France et en Roumanie concernant la condamnation d’Alfred Dreyfus, respectivement des dirigeants du Parti National Roumain de Transylvanie. Quant à la seconde, les liens franco-roumains furent d’ailleurs bien marqués, par l’intervention de plusieurs journalistes et hommes politiques de l’Hexagone en faveur des Roumains.

Pour l’affaire Dreyfus, entre 1897–1900, ce n’est pas la peine d’insister sur les détails. Ce qu’on veut saisir ce sont les cultures politiques opposées durant les événements, qui ont donné son côté significatif. On voit tout d’abord la culture démocratique-normative de dreyfusards, autour de l’idée de Droit. C’était une culture qui valorisait notamment la justice, en tant qu’institution et principe également, parce que la justice attestait en dernière instance l’idéologie de la Révolution française et de la Troisième République, fondée sur le rationalisme, les Lumières et les droits de l’homme¹. Abattre le droit d’un seul par le maintien d’une erreur judiciaire menaçait, selon Georges Clemenceau, le droit de tous. Dans les

¹ Voir Maurice Agulhon, *La République, de Jules Ferry à François Mitterand. 1880 à nos jours*, Paris Hachette, 1990, p. 21.

articles de *L'Aurore*, il affirmait que le vrai patriotisme était en effet le patriotisme des dreyfusards, qui luttèrent pour la justice et contre la brutalité imbécile du sabre². Ce fut la culture politique des républicains et surtout des radicaux, partagée y compris par des socialistes comme Jean Jaurès et Alexandre Millerand, en temps que les opportunistes se laissaient bon gré mal gré à la remorque de la droite monarchiste. Le résultat de la bataille symbolique, dans le sillage de l'affaire, a été alors la marée radicale aux élections de 1902 et 1906. On observe, par conséquent, la prééminence de la culture démocratique-normative dans la société française.

À côté se trouve néanmoins la culture autoritaire-organique d'anti-dreyfusards, autour l'idée de Patrie, culture qui défie l'hégémonie de l'imaginaire républicain. C'est le répertoire de la droite monarchiste et du nouveau nationalisme barrésien, qui vient rajeunir le vieux légitimisme et le catholicisme paternaliste d'Albert de Mun. Il s'agissait d'une culture qui préférait la communauté à l'individu, l'autorité religieuse à la volonté positive et la tradition autochtone de « la terre et des morts » à l'universalisme normatif. En ces termes, l'armée incarne l'identité nationale, envers la justice qui représenta le normativisme artificiel et aliénant. En affirmant ces valeurs la droite cherchait de renverser le gouvernement républicain et la démocratie libérale, qu'Édouard Drumont en qualifia comme le joug de la grande finance d'Israël sur les serfs de la terre des Gaulois³. La droite échoua, mais les progrès de l'Action française vers la Grande Guerre ont prouvé que la démocratie libérale était déjà assez fort contestée.

Quelques années auparavant l'affaire Dreyfus, il y avait en Roumanie la question juridique et politique du Mémorandum. C'était le document adressé en 1892 à l'empereur François Joseph par les dirigeants du Parti National roumain de Transylvanie, en demandant l'autonomie de cette province incluse en Hongrie depuis 1867. Après l'apparition du Mémorandum dans la revue *Tribuna* (*La Tribune*), en 1893 les autorités hongroises ont ouvert un procès pour délit de presse, qui fut jugé finalement en mai 1894. Les leaders roumains ont été alors condamnés à plusieurs années de détention.

Dans ce contexte, entre 1892–1894 se développa en Roumanie une campagne pour leur soutien, menée surtout par la Ligue pour l'unité culturelle des Roumains. Celle-ci a obtenu y compris le support de différentes personnalités de l'Occident, dont les interventions ont été recueillies par le président de la Ligue, Vasile A. Urechia, dans le volume *Voci latine* (*Voix latines*). Parmi les Français on peut rappeler Henri Gaidoz – professeur au Collège de France –, Emile Flourens – ancien ministre des Affaires Étrangères – Georges Clemenceau – le futur dreyfusard – et même un journaliste monarchiste comme Frédéric Amouretti. Qu'on cite l'avis

² Voir, par exemple, Robert Gauthier (présentés par...), „Dreyfusards!”. *Souvenirs de Mathieu Dreyfus et autres inédits*, Collection Archives, 1965, p. 237.

³ Voir Paul Marin, *Dreyfus?*, Paris, Librairie Illustré, p. 75–76.

d'Emile Flourens, sous le titre *Un procès monstrueux*, édifiant pour les raisons des Français et des Roumains également : « Qualifier de délit le simple exercice du droit de pétition, du droit de plainte au roi, dans une monarchie représentative, en raison d'atteinte portées par les autorités locales aux droits des citoyens, c'est la négation la plus absolue qui se puisse imaginer de toutes les garanties constitutionnelles, de toutes les libertés. Proclamer crime de lèse-patrie la simple revendication du droit commun, de l'égalité devant la loi et du respect dû à la foi et aux traditions nationales, c'est violer la conscience humaine dans ce qu'elle a de plus respectable. Les Hongrois feront condamner les Roumains devant des juges aveuglés par les mêmes passions que le ministère public ; mais ils seront condamnés par l'opinion unanime de tous les peuples chez lesquels la justice et la liberté ne sont pas de mots dépourvus de sens »⁴. En mai 1894, on a organisé y compris un meeting à Sorbonne, sous la présidence d'Ernest Lavisse. En revanche, l'opinion publique de Roumanie a été extrêmement favorable à la France et à l'Italie aussi, les étudiants de Bucarest en manifestant leur sympathie devant les légations diplomatiques de ces pays⁵.

Quant à la culture politique de l'opinion roumaine, on constate en effet l'unanimité de l'option démocratique-normative. Tandis que les ministres sont restés plus réservés à cause de l'alliance entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie, tous les participants au mouvement ont pratiqué clairement un discours fondé sur l'idée du droit. Pour eux le droit consacrait la volonté légitime, qui résidait dans la majorité, notamment que maintenant le droit historique s'ajoutait au droit positif (comme l'a noté Henri Gaidoz aussi)⁶. Dans une adresse de juin 1893, remise par la Ligue à Ion Rațiu, le président du Parti National Roumain de Transylvanie, on disait que le problème était justement l'illégalité du gouvernement hongrois⁷. Cette adresse n'était pas signée, mais son esprit se rencontrait partout : chez l'opposition libérale (Dimitrie A. Sturdza, Vasile A. Urechia), chez les conservateurs au pouvoir (Take Ionescu, Nicolae Filipescu) où à l'Académie Roumaine ; il se retrouvait durant les assemblées et même dans les débats parlementaires. À l'occasion de la réponse au Message royal, en novembre 1893, le chef des libéraux, Dimitrie A. Sturdza, accusa la politique hongroise d'être injuste et barbare⁸. Conformément à la même culture politique, quelques années plus tard

⁴ Apud V. A. Urechia, *Voci latine. De la frați la frați, I-a culegere de adhesiuni a gintei latine la mișcarea națională din Transilvania și Banat*, Bucuresci, Stabilimentul Grafic I. V. Socecu, 1894, p. 88–89.

⁵ Voir *1918 la români. Desăvârșirea unității național-statale a poporului român. Documente externe, 1879–1916*, Vol. I, București, Editura Științifică și Enciclopedică, 1983, p. 240.

⁶ Voir V. A. Urechia, *op. cit.*, p. 43–45.

⁷ Voir *Mișcarea memorandistă în documente (1885–1897)*, Cluj, Editura Dacia, 1973, p. 218–219.

⁸ Voir Vasile Netea, *Istoria Memorandului românilor din Transilvania și Banat*, Fundația

Émile Zola se dressa contre la condamnation illégale, au nom de l'honneur, de l'humanité, de la vérité et de la justice⁹.

On arrive alors à une question : comment s'explique cette unanimité, surtout à l'égard de la France où la culture de la droite nationaliste avait déjà visiblement surgi ? En Roumanie le nationalisme portait encore la marque du patriotisme civique, avec un côté de protectionnisme économique. Une formule organique et exclusiviste apparaîtra plutôt faiblement après 1900, pour éclater à peine entre les Deux Guerres. Ce fut en outre une situation en quelque sorte paradoxale, autant que le gouvernement de Roumanie était une monarchie censitaire assez loin de la démocratie républicaine française.

La réponse y est probablement juste dans cette situation paradoxale, qui correspond à la relation entre culture et institutions sur la moyenne et la longue durée. C'est-à-dire que l'extrême-droite épanouisse notamment après l'avènement de la démocratie, après l'institution du vote universel et des droits individuels, en tant que réaction aux défauts plus ou moins inhérents du régime démocratique (démagogie, corruption, instabilité politique etc.). Quand celui-ci représente un objectif à atteindre, il agisse comme un idéal imbu de l'espoir pour une bonne partie du peuple. À l'épreuve des faits l'idéal s'efface et le désenchantement nourrit l'antidémocratie. Il y a donc un parcours dialectique au niveau européen, dont la France avait pris son avance et la Roumanie y suivra, pour parvenir au vote universel et puis au nationalisme organique et exclusiviste après la Grande Guerre. Certes, les conditions, comme les expressions et les résultats de ce parcours, furent différents selon le pays (voir l'Allemagne ou l'Espagne face à la Grande Bretagne ou la Tchécoslovaquie). Ce n'est pas question de statuer une loi absolue, mais d'observer une évolution tendancielle, qui permet éventuellement d'expliquer d'une manière structurelle les événements.

La démocratie s'affirme à son tour particulièrement durant la bataille politique et symbolique pour le pouvoir. En France ce fut l'expérience de la Révolution, de l'affaire Dreyfus ou, plus tard, du Front Populaire. En Roumanie, bien que telle expérience resta plus faible qu'en France, on peut compter certaines épisodes comme l'année révolutionnaire 1848, le mouvement républicain de 1870–1871, ou l'agitation autour du Mémoire. L'affaire a engendré la République radicale, en temps que le Mémoire a animé la conscience publique au sens de l'idéologie démocratique qu'on institua plus tard. Quand l'esprit civique tombe dans lassitude et quand le contentement de soi commence, le gouvernement démocratique se vide de sa force morale et risque la faillite. C'est peut-être surprenant, mais pour qu'elle fleurisse, la démocratie a besoin de son complément négatif. L'affaire Dreyfus et le Mémoire en prouvent.

regele Mihai I, <1947>, p. 343–344.

⁹ Voir Émile Zola, *L'affaire Dreyfus, la vérité en marche*, Paris, Éditions Eugène Fasquelle, 1901, p. 55.